

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	LES GRANDS PRES
CP - Ville :	53600 EVRON
Référence client :	_0005500008_
Rapport émis le :	22/04/2017
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Sommaire

Rapport	Annexes	
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique	26 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique	11 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A	Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B	24 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements	1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire	21 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents	1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités		
I - Rapports précédemment réalisés		
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention		
K - Périmètre de repérage		
L - Conditions de réalisation du repérage		
M - Grille de résultat du repérage		
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire		
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes		
O - Recommandations générales de sécurité		
P - Informations complémentaires		

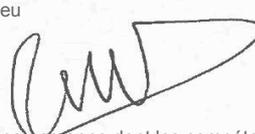
Présence d'amiante Oui

Présence de pièce(s) non visitée(s) Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A Désignation de l'immeuble		B Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse du bien :	LES GRANDS PRES 53600 EVRON	Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT
Batiment :	Non communiqué	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9
Etage :	Non communiqué		Ref donneur d'ordre : CVMAY01
Références client :	_0005500008_		
N° de lot :	Non communiqué - Non communiqué	Date commande :	05/04/2017
Descriptif sommaire :	Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage	Date repérage :	05/04/2017
		Représentant du donneur d'ordre :	O.P.H. MAYENNE HABITAT
Date de construction ou permis de construire :		Rapport émis le :	22/04/2017
Fonction du bâtiment :	Habitation (Parties communes)		
C Opérateur de repérage		D Personne autorisant l'émission du rapport	
AC Environnement		Nom prénom :	MORA Denis
Siret : 441355914		Fonction :	Responsable technique
Nom prénom : PALLUEL Matthieu			
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia Bat G rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE		Assurance :	QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)
Certification n° : CPDI 3879 V2	Délivré le 28/04/2016		
E Liste des locaux visités			
Plan	Volume	Plan	Volume
Sous sol	Vol 1 (Vide sanitaire)	Sous sol	Vol 2 (PC R-1)
Sous sol	Vol 3 (Local commun 1)	Sous sol	Vol 4 (Local commun 2)
Sous sol	Vol 5 (Vide sanitaire)	Sous sol	Vol 6 (PC R-1)
Sous sol	Vol 7 (Local commun 3)	Sous sol	Vol 8 (Local commun 4)
Sous sol	Vol 9 (Local commun 5)	Sous sol	Vol 10 (PC R-1)
Sous sol	Vol 11 (Local commun 6)	Sous sol	Vol 12 (Vide sanitaire)
Sous sol	Vol 13 (PC R-1)	Sous sol	Vol 14 (Vide sanitaire)
Sous sol	Vol 15 (Local commun 7)	Sous sol	Vol 16 (Local commun 8)
Étages cage 20	Vol 17 (Hall d'entrée 1)	Étages cage 20	Vol 18 (PC RDC)
Étages cage 20	Vol 19 (PC R+1)	Étages cage 22	Vol 20 (Hall d'entrée 2)
Étages cage 22	Vol 21 (PC RDC)	Étages cage 22	Vol 22 (PC R+1)
Étages cage 24	Vol 23 (Hall d'entrée 3)	Étages cage 24	Vol 24 (PC RDC)
Étages cage 24	Vol 25 (PC R+1)	Étages cage 26	Vol 26 (Hall d'entrée 4)
Étages cage 26	Vol 27 (PC RDC)	Étages cage 26	Vol 28 (PC R+1)
Combles cage 20	Vol 29 (Comble 1)	Combles cage 22	Vol 30 (Comble 2)
Combles cage 24	Vol 31 (Comble 3)	Combles cage 26	Vol 32 (Comble 4)
Masse	Vol 33 (Toiture)	Masse	Vol 34 (Masse)
Façade avant	Vol 35 (Façade 1)	Pignon gauche	Vol 36 (Pignon)
Façade arrière	Vol 37 (Façade 2)		

Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 13 (PC R-1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 10 (PC R-1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 10 (PC R-1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 11 (Local commun 6)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 11 (Local commun 6)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 6 (PC R-1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (PC R-1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (PC R-1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 31 (Comble 3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 31 (Comble 3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 31 (Comble 3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 31 (Comble 3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 29 (Comble 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 29 (Comble 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 29 (Comble 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 29 (Comble 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 30 (Comble 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 30 (Comble 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 30 (Comble 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 30 (Comble 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (Comble 4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (Comble 4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (Comble 4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (Comble 4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Déchets de conduits fibrociment stockés dans le volume 8 (local commun 4).

Commentaire n°2

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous le bardage bois présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Vol 33 (Toiture) - Masse	Moyen investigation non mis a disposition	Visite non exhaustive de la toiture. Inaccessible sans nacelle

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R 1334-23, R 1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)



L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
	3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.



M Grille de résultats du repérage

Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conservation
					Réf action	Description	Précision	Ref prél.	Descriptif	Résultat		
Combles cage 20												
Vol 29 (Comble 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S253	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P36	Cheminée	P36	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 29 (Comble 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S268						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 29 (Comble 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S269						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 29 (Comble 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S270						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 29 (Comble 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S271						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Combles cage 22												
Vol 30 (Comble 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S254	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P36	Cheminée	P36	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 30 (Comble 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S272						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Combles cage 22												
Vol 30 (Comble 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S273						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 30 (Comble 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S274						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 30 (Comble 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S275						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Combles cage 24												
Vol 31 (Comble 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S246	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Scellement parpaings	P2	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 31 (Comble 3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S241						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 31 (Comble 3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S242						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 31 (Comble 3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S243						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 31 (Comble 3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S244						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 31 (Comble 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P36	Réalisation d'un prélèvement	Cheminée	P36	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	



Combles cage 24												
Vol 31 (Comble 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P36	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P36	Cheminée	P36	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 31 (Comble 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P37	Réalisation d'un prélèvement	Scellement briques cheminée	P37	Enduit beige en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 31 (Comble 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P37	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P37	Scellement briques cheminée	P37	Enduit beige en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Combles cage 26												
Vol 32 (Comble 4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S255	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P37	Scellement briques cheminée	P37	Enduit beige en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 32 (Comble 4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S276						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (Comble 4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S277						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (Comble 4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S278						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (Comble 4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S279						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Etages cage 20												
Vol 17 (Hall d'entrée 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P21	Réalisation d'un prélèvement	Partie haute porteur	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (Hall d'entrée 1) - Vol 18 (PC RDC) - Vol 19 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P21 - S144 - S145	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	Partie haute porteur	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (Hall d'entrée 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P22	Réalisation d'un prélèvement	Partie basse du porteur	P22	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	



Etages cage 20												
Vol 18 (PC RDC) - Vol 19 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S155 - S156	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Partie basse du porteur	P22	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (PC RDC) - Vol 19 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S171 - S172	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Cloisons briques	P23	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (PC RDC) - Vol 19 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S184 - S185	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	Gris en plinthe	P26	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (PC RDC) - Vol 19 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S205 - S206	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	Contremarche	P29	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P30	Réalisation d'un prélèvement	Sous face escalier	P30	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (PC RDC) - Vol 17 (Hall d'entrée 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S215 - S216	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P31	Plafond droit	P31	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (PC RDC) - Vol 19 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S225 - S226	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P33	Scellement parpaings	P33	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (PC RDC) - Vol 19 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S232 - S233	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P34	Scellement briques	P34	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau rouge en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Etages cage 22												
Vol 20 (Hall d'entrée 2) - Vol 21 (PC RDC) - Vol 22 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S146 - S147 - S148 - P21	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	Partie haute porteur	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	



Etages cage 22												
Vol 21 (PC RDC) - Vol 20 (Hall d'entrée 2) - Vol 22 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S157 - S158 - S159	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Partie basse du porteur	P22	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (PC RDC) - Vol 22 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S169 - S170	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Cloisons briques	P23	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (PC RDC) - Vol 22 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S182 - S183	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	Gris en plinthe	P26	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (PC R+1) - Vol 21 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S203 - S204	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	Contremarche	P29	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S207	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P30	Sous face escalier	P30	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (Hall d'entrée 2) - Vol 21 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S213 - S214	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P31	Plafond droit	P31	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (PC RDC) - Vol 22 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S223 - S224	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P33	Scellement parpaings	P33	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (PC RDC) - Vol 22 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S230 - S231	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P34	Scellement briques	P34	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau rouge en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Etages cage 24												
Vol 23 (Hall d'entrée 3) - Vol 24 (PC RDC) - Vol 25 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S149 - S150 - S151 - P21	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	Partie haute porteur	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	



Etages cage 24

Vol 23 (Hall d'entrée 3) - Vol 24 (PC RDC) - Vol 25 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S160 - S161 - S162	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Partie basse du porteur	P22	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 24 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P23	Réalisation d'un prélèvement	Cloisons briques	P23	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 25 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S168	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Cloisons briques	P23	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 24 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P26	Réalisation d'un prélèvement	Gris en plinthe	P26	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 24 (PC RDC) - Vol 25 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P26 - S179	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	Gris en plinthe	P26	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 24 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P29	Réalisation d'un prélèvement	Contremarche	P29	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 24 (PC RDC) - Vol 25 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P29 - S202	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	Contremarche	P29	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 24 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S208	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P30	Sous face escalier	P30	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 23 (Hall d'entrée 3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P31	Réalisation d'un prélèvement	Plafond droit	P31	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse



Etages cage 24												
Vol 24 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S210	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P31	Plafond droit	P31	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 24 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P33	Réalisation d'un prélèvement	Scellement parpaings	P33	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 25 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S220	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P33	Scellement parpaings	P33	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 24 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P34	Réalisation d'un prélèvement	Scellement briques	P34	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau rouge en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 24 (PC RDC) - Vol 25 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P34 - S227	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P34	Scellement briques	P34	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau rouge en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Etages cage 26												
Vol 28 (PC R+1) - Vol 27 (PC RDC) - Vol 26 (Hall d'entrée 4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S152 - S153 - S154 - P21	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	Partie haute porteur	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 27 (PC RDC) - Vol 26 (Hall d'entrée 4) - Vol 28 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S163 - S164 - S165	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Partie basse du porteur	P22	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 27 (PC RDC) - Vol 28 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S166 - S167	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Cloisons briques	P23	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 28 (PC R+1) - Vol 27 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S180 - S181	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	Gris en plinthe	P26	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Etages cage 26												
Vol 27 (PC RDC) - Vol 28 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S200 - S201	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	Contremarche	P29	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 27 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S209	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P30	Sous face escalier	P30	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 27 (PC RDC) - Vol 26 (Hall d'entrée 4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S211 - S212	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P31	Plafond droit	P31	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 28 (PC R+1) - Vol 27 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S221 - S222	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P33	Scellement parpaings	P33	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 28 (PC R+1) - Vol 27 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S228 - S229	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P34	Scellement briques	P34	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau rouge en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Façade arrière												
Vol 37 (Façade 2)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	S250	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P46	Beiges	P46	Matériau compact blanc avec fibres + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
Pignon gauche												
Vol 36 (Pignon)	Façades	Bardages	Plaques fibres	B	P46	Réalisation d'un prélèvement	Beiges	P46	Matériau compact blanc avec fibres + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous sol												
Vol 2 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	Scellement parpaings	P2	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	



Sous sol												
Vol 2 (PC R-1) - Vol 3 (Local commun 1) - Vol 4 (Local commun 2) - Vol 6 (PC R-1) - Vol 7 (Local commun 3) - Vol 8 (Local commun 4) - Vol 9 (Local commun 5) - Vol 10 (PC R-1) - Vol 11 (Local commun 6) - Vol 12 (Vide sanitaire) - Vol 5 (Vide sanitaire) - Vol 1 (Vide sanitaire) - Vol 13 (PC R-1) - Vol 15 (Local commun 7) - Vol 16 (Local commun 8) - Vol 14 (Vide sanitaire)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2 - S12 - S13 - S14 - S15 - S16 - S17 - S18 - S19 - S20 - S21 - S22 - S23 - S24 - S25 - S26	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Scellement parpaings	P2	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P3	Réalisation d'un prélèvement	Porteur brut	P3	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC R-1) - Vol 3 (Local commun 1) - Vol 4 (Local commun 2) - Vol 6 (PC R-1) - Vol 7 (Local commun 3) - Vol 8 (Local commun 4) - Vol 9 (Local commun 5) - Vol 10 (PC R-1) - Vol 11 (Local commun 6) - Vol 13 (PC R-1) - Vol 15 (Local commun 7) - Vol 16 (Local commun 8)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P3 - S27 - S28 - S29 - S30 - S31 - S32 - S33 - S34 - S35 - S36 - S37	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	Porteur brut	P3	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P4	Réalisation d'un prélèvement	Aspect gratté	P4	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	



Sous sol												
Vol 1 (Vide sanitaire) - Vol 5 (Vide sanitaire) - Vol 6 (PC R-1) - Vol 12 (Vide sanitaire) - Vol 10 (PC R-1) - Vol 14 (Vide sanitaire) - Vol 13 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S38 - S39 - S40 - S41 - S42 - S43 - S44	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	Aspect gratté	P4	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC R-1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P5	Réalisation d'un prélèvement	Sous face escalier	P5	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + bois en lamelles non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Vide sanitaire) - Vol 5 (Vide sanitaire) - Vol 6 (PC R-1) - Vol 12 (Vide sanitaire) - Vol 10 (PC R-1) - Vol 14 (Vide sanitaire) - Vol 13 (PC R-1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S45 - S46 - S47 - S48 - S49 - S50 - S51	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	Sous face escalier	P5	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + bois en lamelles non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P7	Réalisation d'un prélèvement	Dans coque PVC	P7	Matériau fibreux jaune avec poussières + toile fibreuse marron + toile fibreuse blanche	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (PC R-1) - Vol 11 (Local commun 6)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P7 - S82	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	Dans coque PVC	P7	Matériau fibreux jaune avec poussières + toile fibreuse marron + toile fibreuse blanche	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (Local commun 8)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P9	Réalisation d'un prélèvement	Laine marron	P9	Matériau fibreux multicolore avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	



Sous sol												
Vol 15 (Local commun 7) - Vol 13 (PC R-1) - Vol 10 (PC R-1) - Vol 6 (PC R-1) - Vol 2 (PC R-1) - Vol 4 (Local commun 2) - Vol 3 (Local commun 1) - Vol 7 (Local commun 3) - Vol 8 (Local commun 4) - Vol 9 (Local commun 5)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S63 - S64 - S66 - S71 - S83 - S84 - S85 - S86 - S87 - S88 - S89	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	Laine marron	P9	Matériau fibreux multicolore avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P11	Réalisation d'un prélèvement	Carreaux de plâtre gaines techniques	P11	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC R-1) - Vol 6 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S72 - S93	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	Carreaux de plâtre gaines techniques	P11	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S67						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 10 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P15	Réalisation d'un prélèvement	Laine blanche	P15	Matériau fibreux blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC R-1) - Vol 11 (Local commun 6) - Vol 6 (PC R-1) - Vol 2 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P15 - S81 - S90 - S96 - S99	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	Laine blanche	P15	Matériau fibreux blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S73						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 10 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S74						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Sous sol												
Vol 11 (Local commun 6)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S75						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 11 (Local commun 6)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S76						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 10 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P17	Réalisation d'un prélèvement	Enduit, blanc	P17	Matériau noir en mousse + toile blanche plâtrée + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC R-1) - Vol 3 (Local commun 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S98 - S100	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	Enduit, blanc	P17	Matériau noir en mousse + toile blanche plâtrée + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S97						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S102						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S103						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.



O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :

- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.



ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous sol	Sous sol - Plan de repérage - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Cage 20 - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Cage 20 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous sol	Sous sol - Cage 22 - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Cage 22 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous sol	Sous sol - Cage 24 - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Cage 24 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous sol	Sous sol - Cage 26 - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Cage 26 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Etages cage 20	Etages cage 20 - Plan de repérage - Actions menées
	Etages cage 22	Etages cage 22 - Plan de repérage - Actions menées
	Etages cage 24	Etages cage 24 - Plan de repérage - Actions menées
	Etages cage 26	Etages cage 26 - Plan de repérage - Actions menées
	Combles cage 20	Combles cage 20 - Plan de repérage - Actions menées
	Combles cage 20	Combles cage 20 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Combles cage 22	Combles cage 22 - Plan de repérage - Actions menées
	Combles cage 22	Combles cage 22 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Combles cage 24	Combles cage 24 - Plan de repérage - Actions menées
	Combles cage 24	Combles cage 24 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Combles cage 26	Combles cage 26 - Plan de repérage - Actions menées
	Combles cage 26	Combles cage 26 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Masse	Masse - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant	Façade avant - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon gauche	Pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière	Façade arrière - Plan de repérage - Actions menées

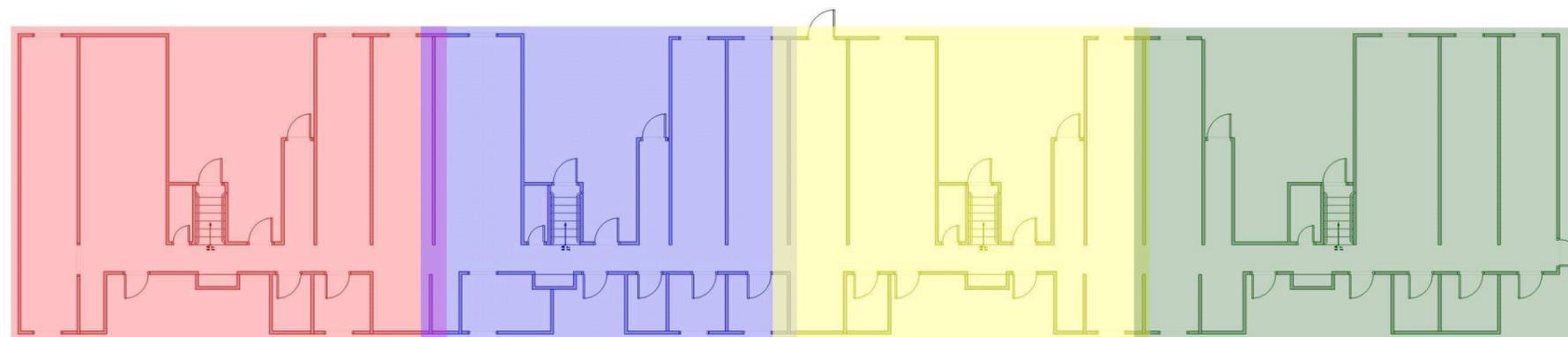


SOUS SOL - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ001029

Légende

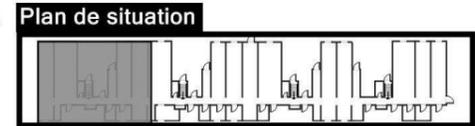
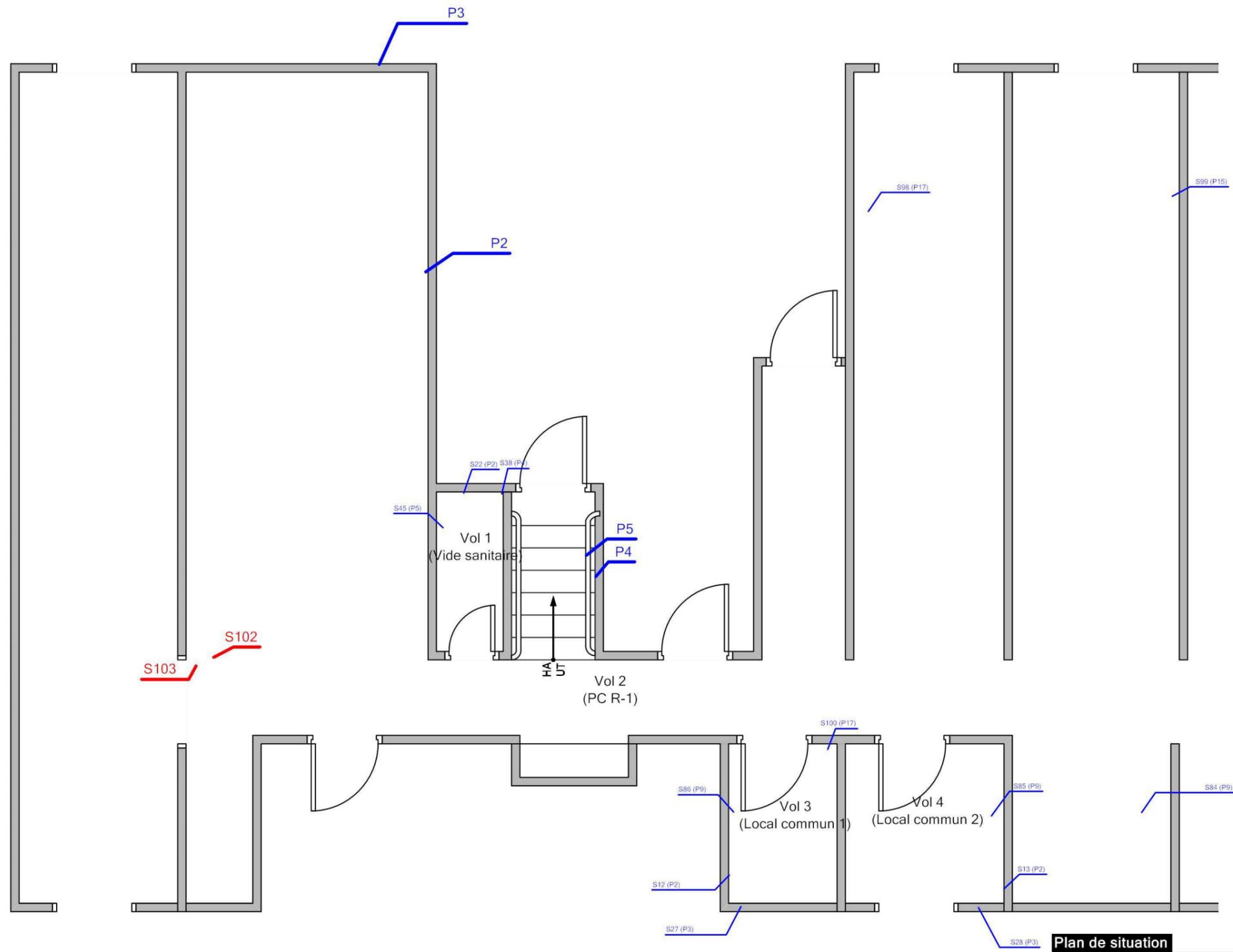
	Cage 20
	Cage 22
	Cage 24
	Cage 26



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LES GRANDS PRES 53600 EVRON	Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage	05/04/2017	PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - CAGE 20 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ001029



Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

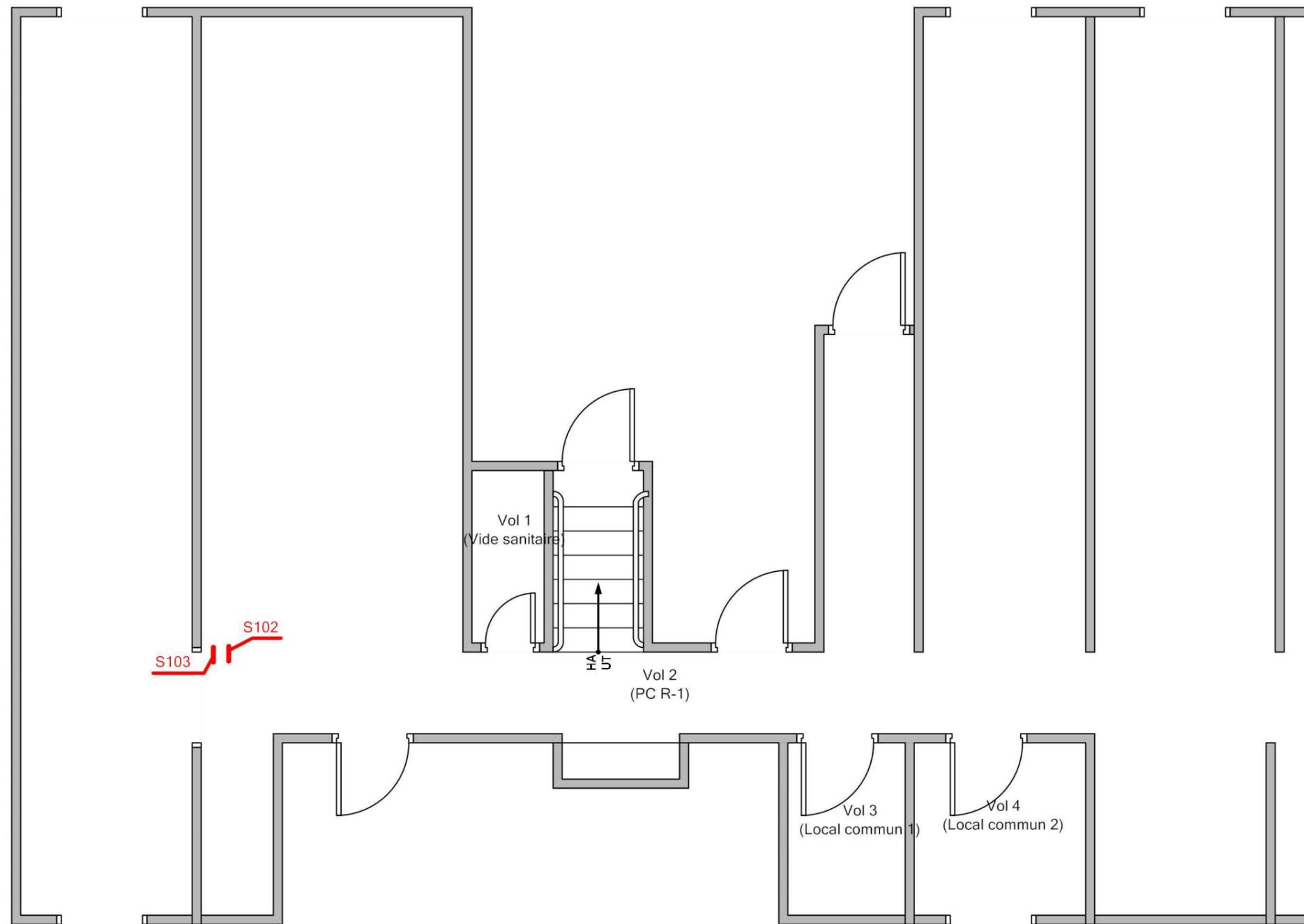
Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Date intervention
05/04/2017

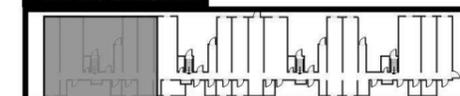
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - CAGE 20 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ001029



Plan de situation



Légende

	S102: Conduit en fibres-ciment
	S103: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Date intervention
05/04/2017

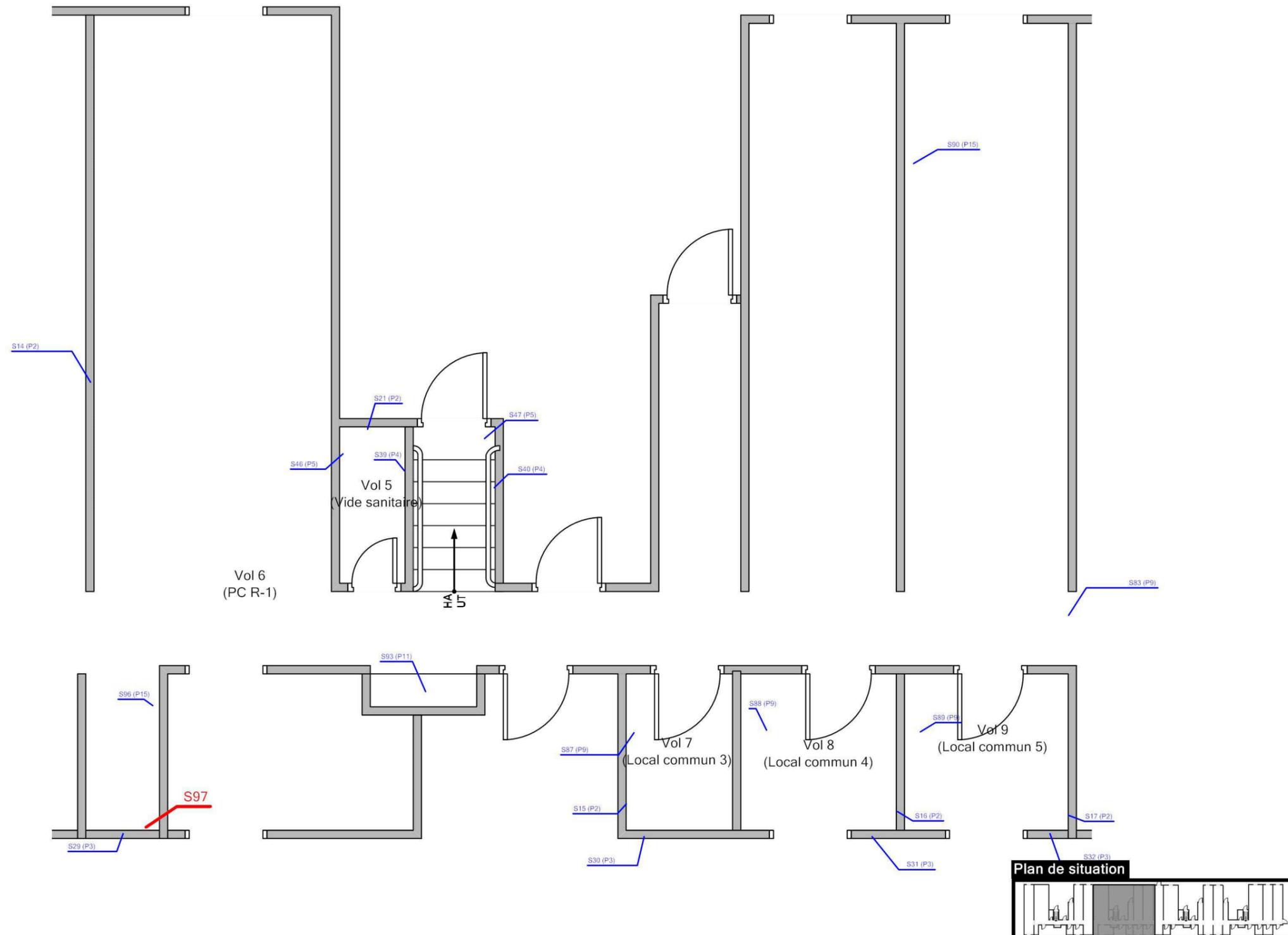
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - CAGE 22 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ001029

Légende

	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Date intervention
05/04/2017

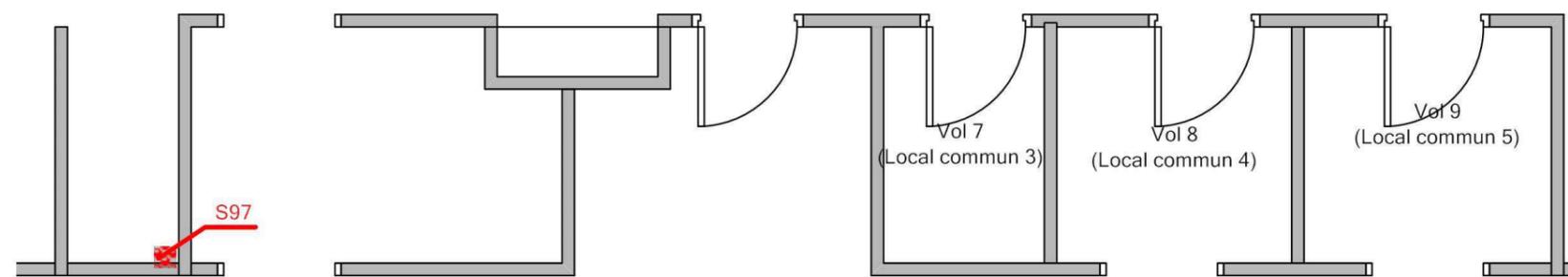
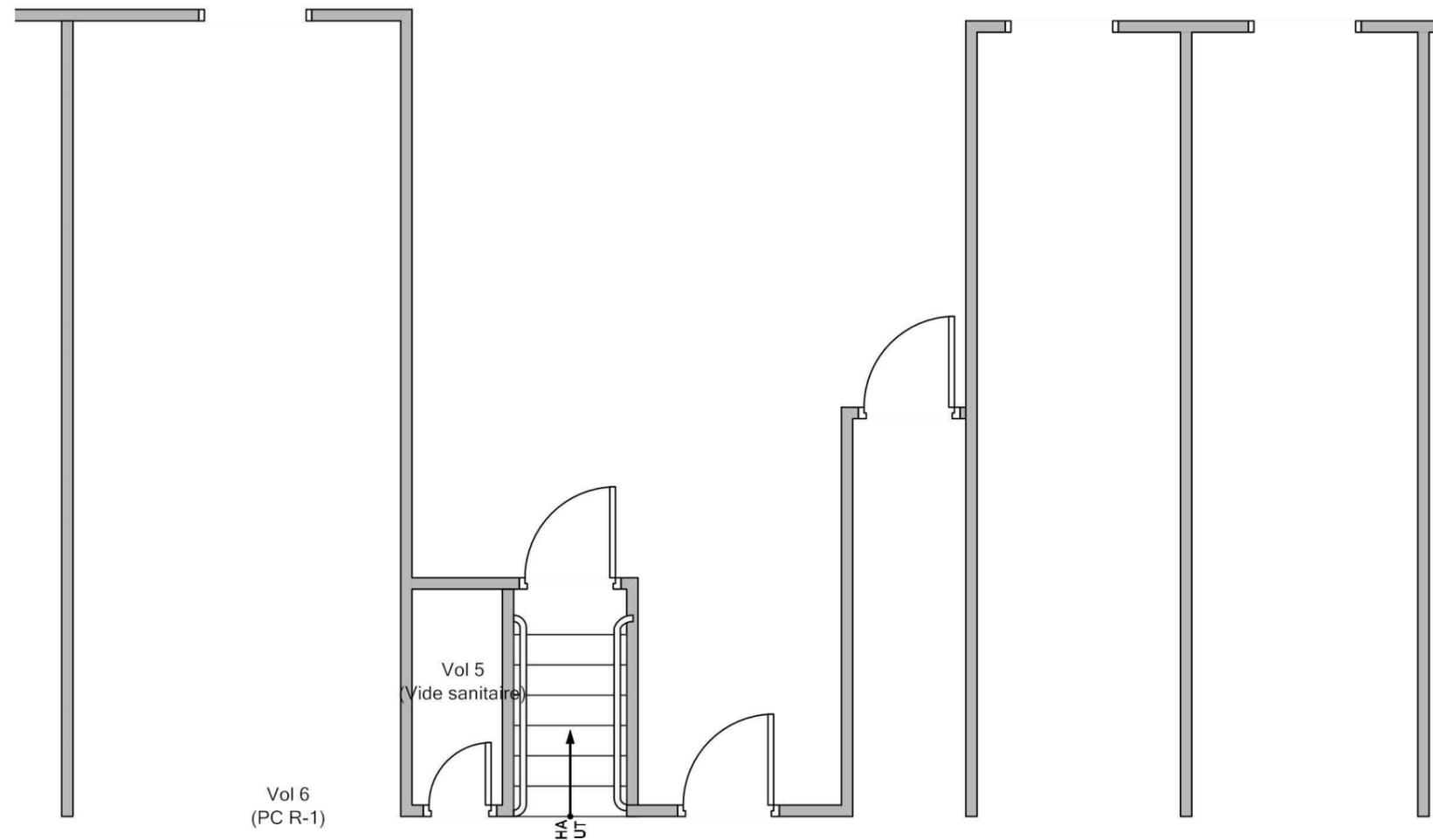
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - CAGE 22 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ001029

Légende

 S97: Conduit en fibres-ciment



Plan de situation



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

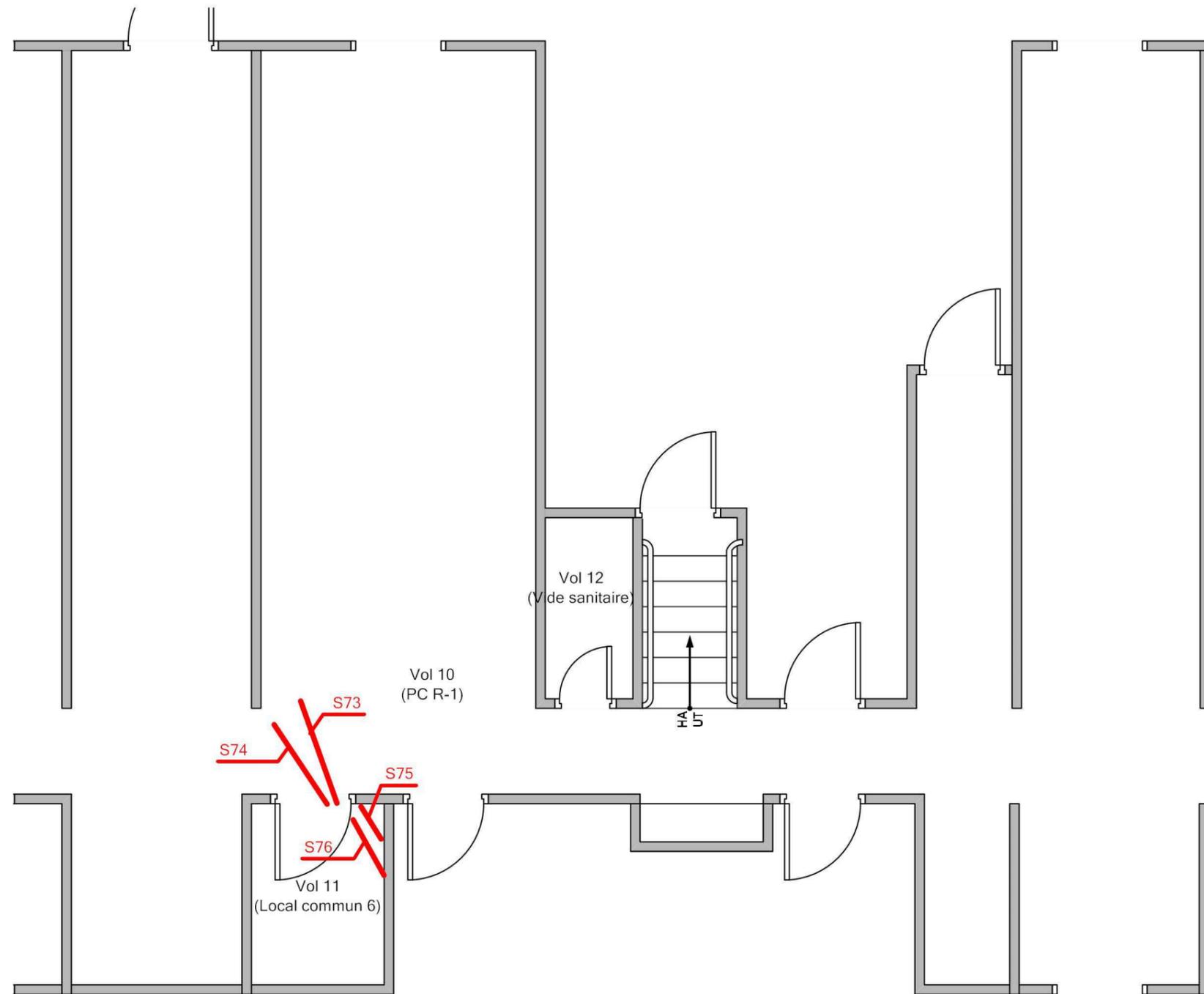
Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Date intervention
05/04/2017

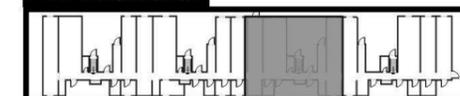
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - CAGE 24 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ001029



Plan de situation



Légende

	S75: Conduit en fibres-ciment
	S74: Conduit en fibres-ciment
	S76: Conduit en fibres-ciment
	S73: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Date intervention
05/04/2017

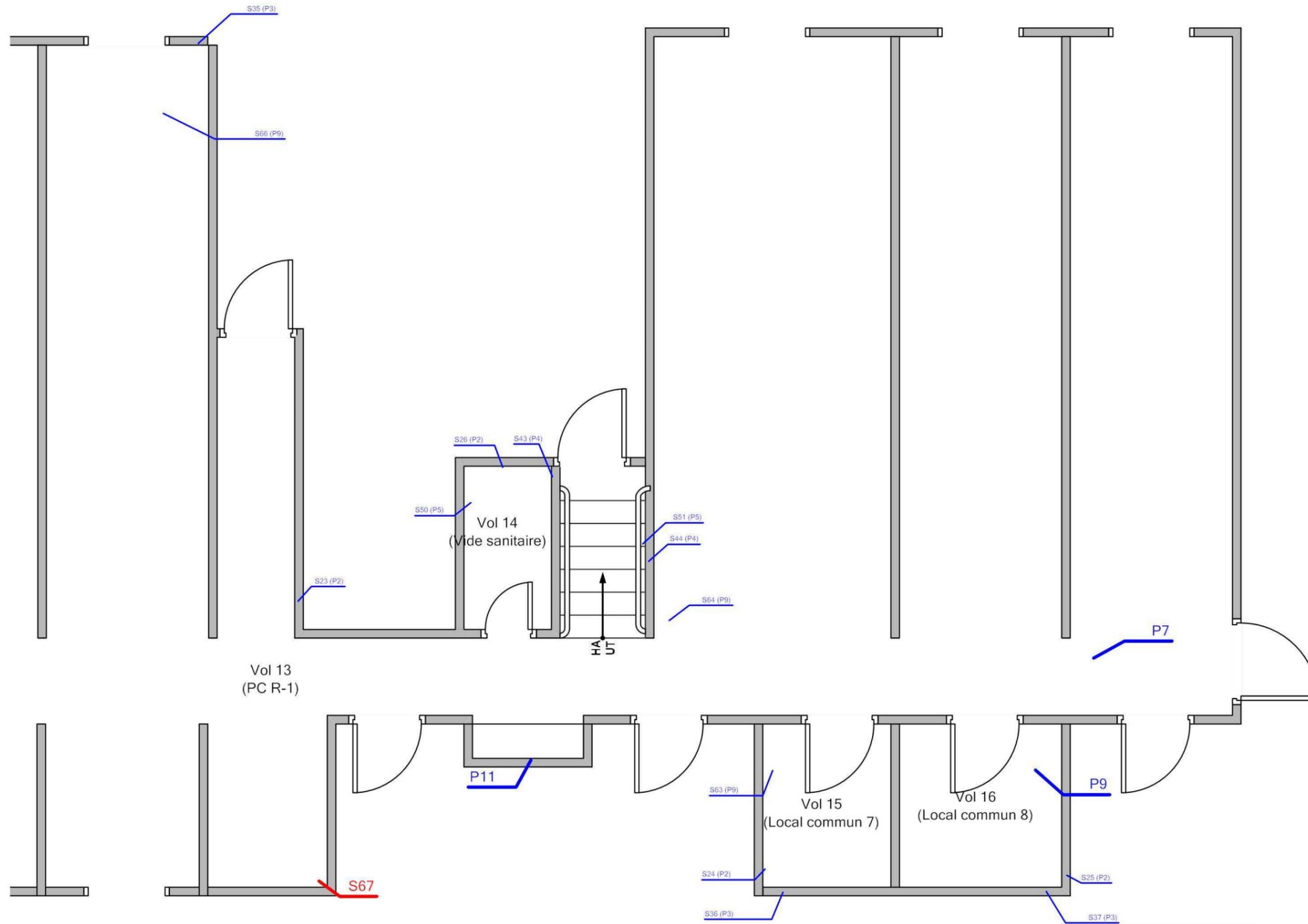
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - CAGE 26 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ001029

Légende

	Localisation d'un prélèvement
	Localisation d'un sondage négatif
	Localisation d'un sondage positif



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Date intervention
05/04/2017

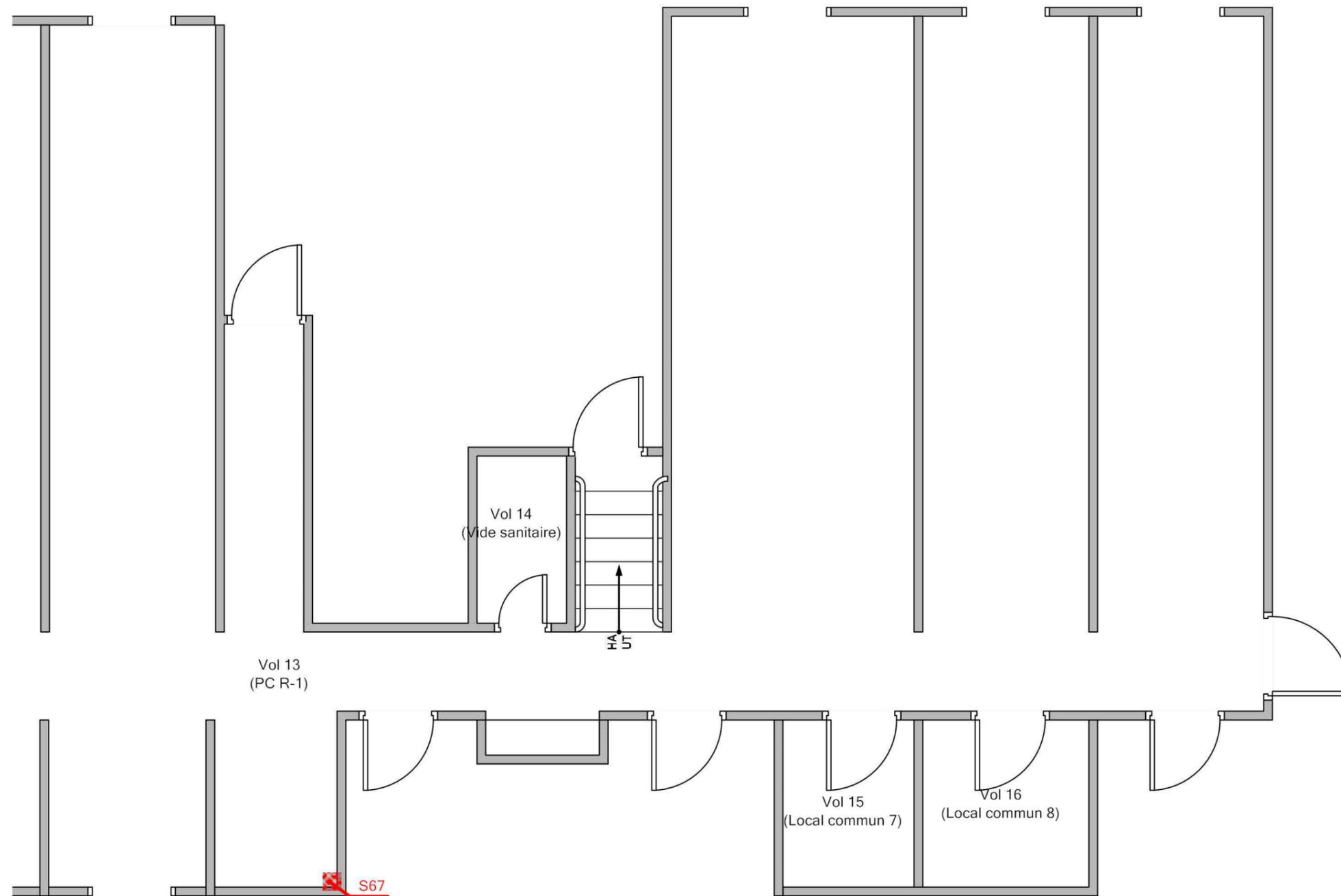
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - CAGE 26 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

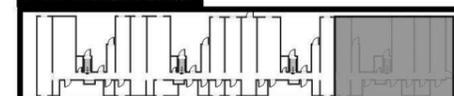
Référence:
002LQ001029

Légende

 S67: Conduit en fibres-ciment



Plan de situation



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

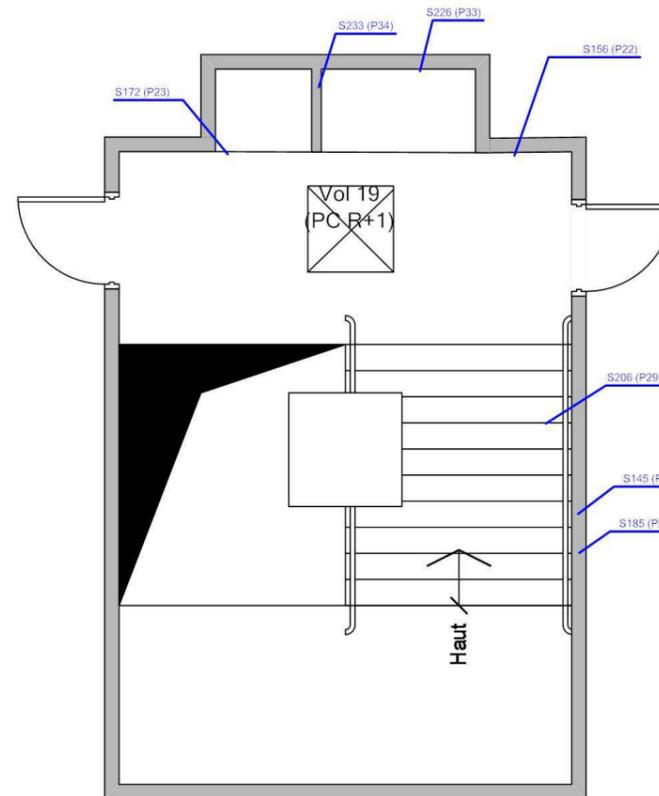
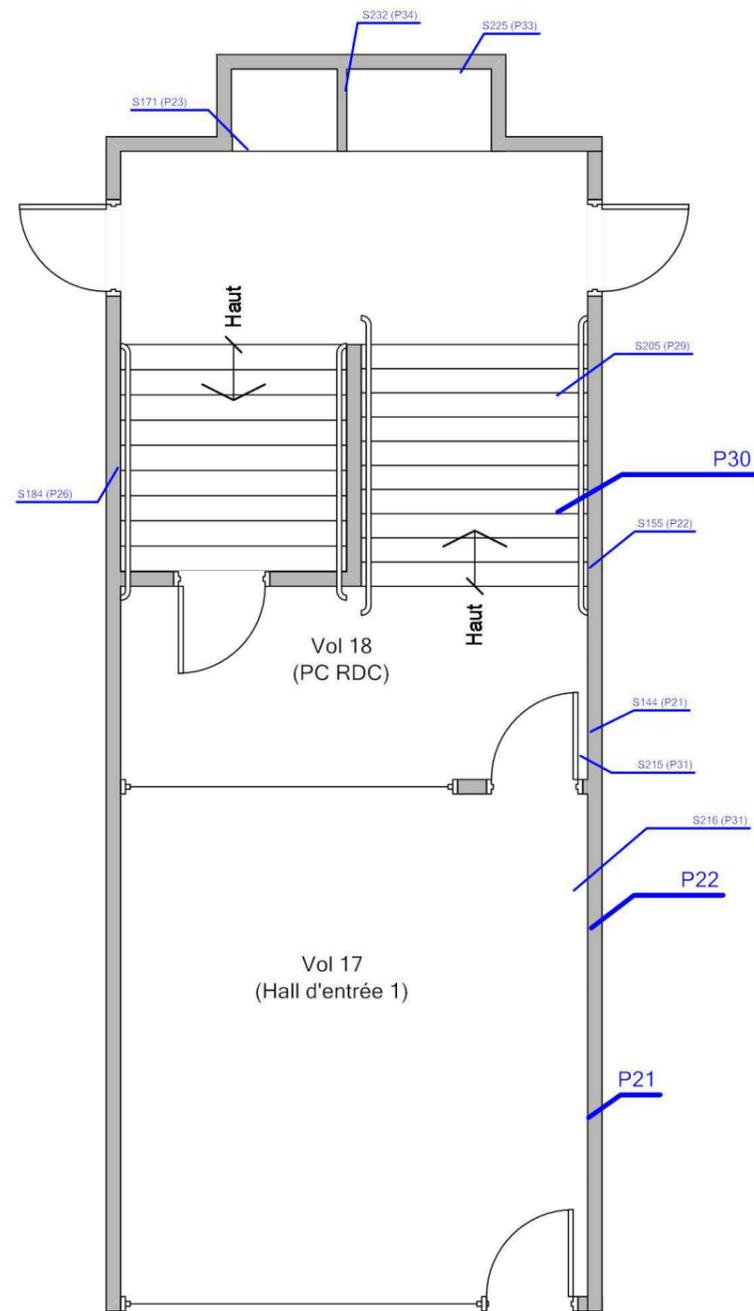
Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Date intervention
05/04/2017

Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

ETAGES CAGE 20 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ001029



Légende

P Localisation d'un prélèvement

S Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

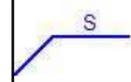
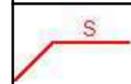
Date intervention
05/04/2017

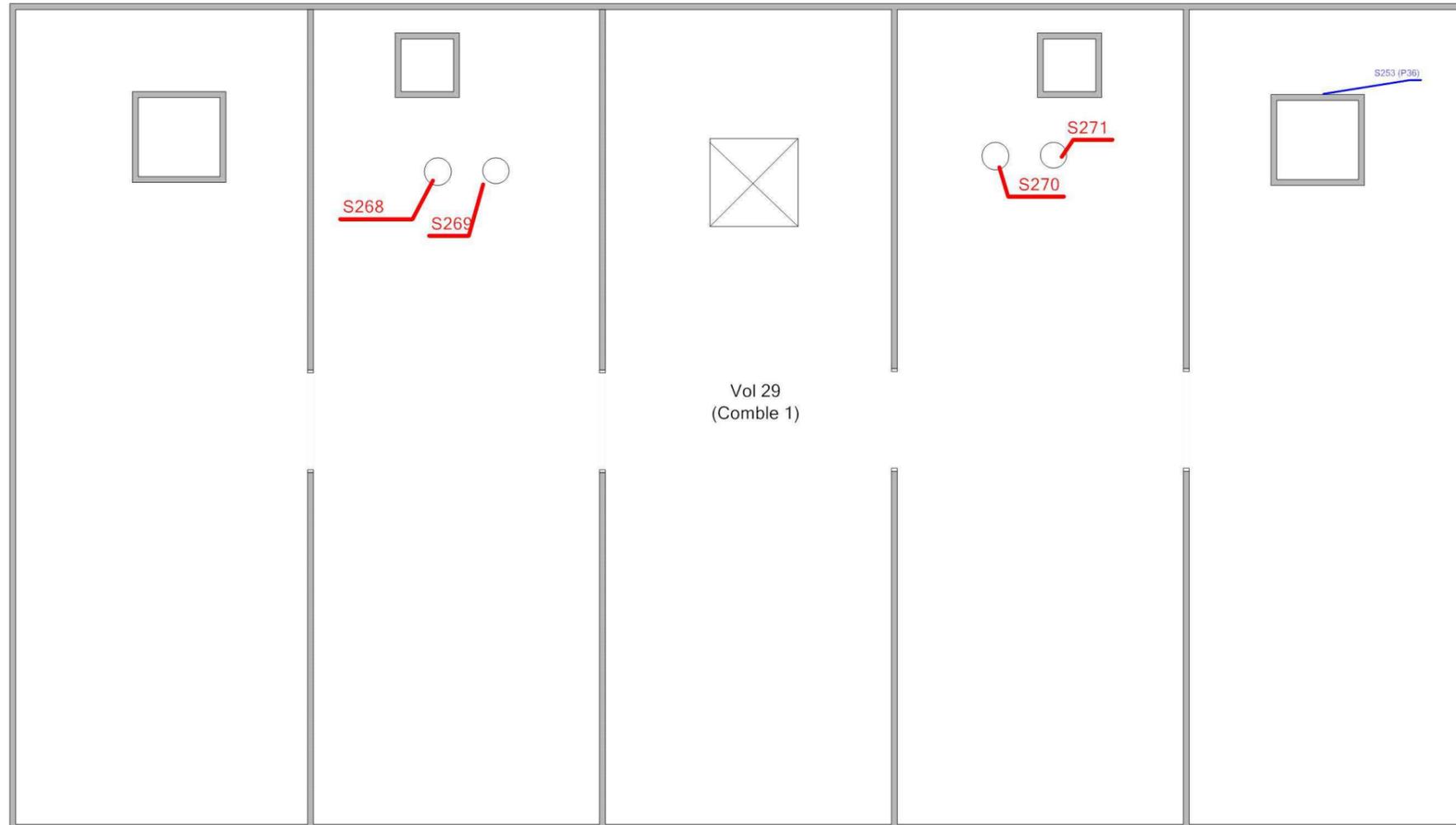
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

COMBLES CAGE 20 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ001029

Légende

	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Date intervention
05/04/2017

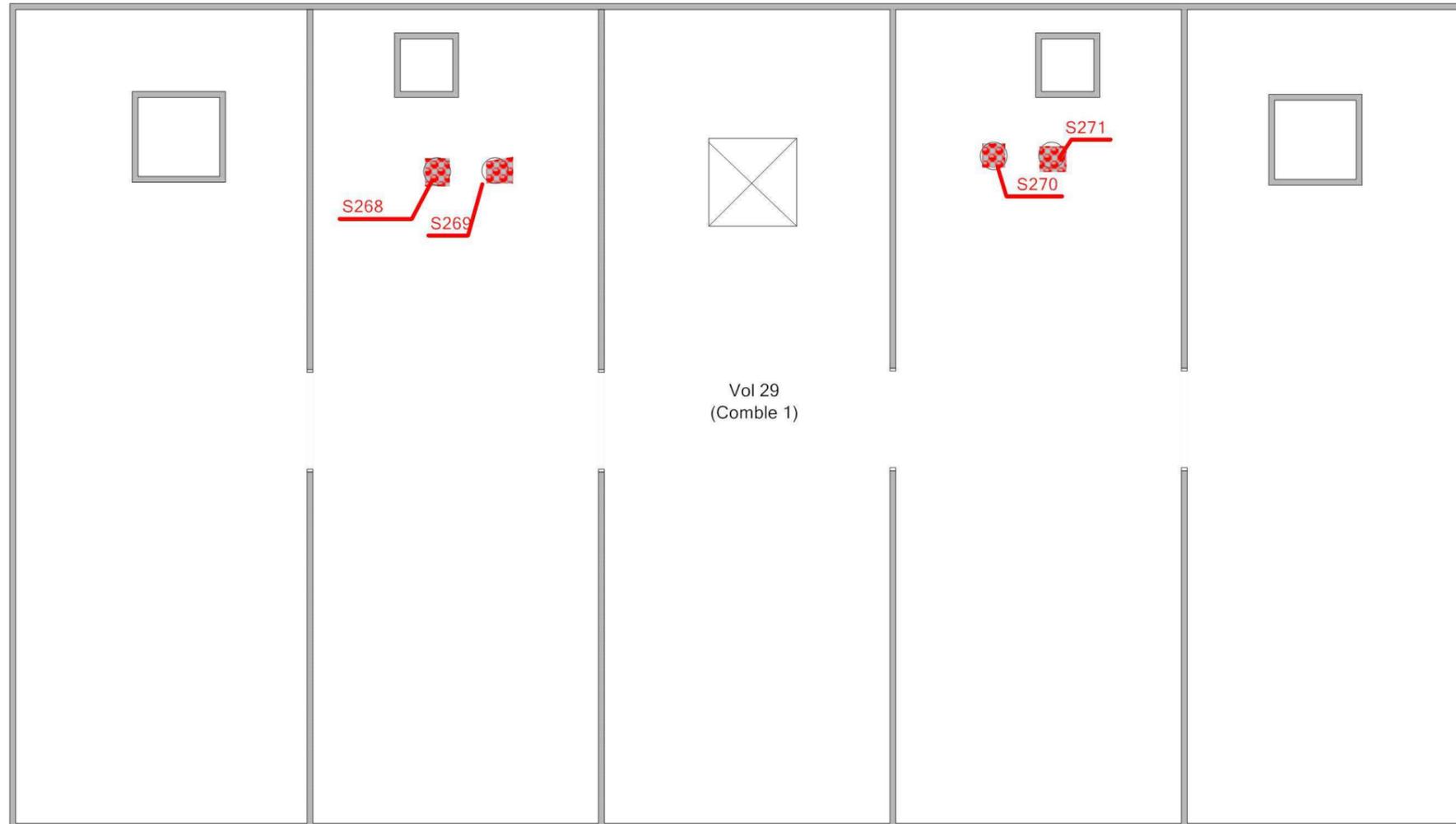
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

COMBLES CAGE 20 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ001029

Légende

	S268: Conduit en fibres-ciment
	S271: Conduit en fibres-ciment
	S270: Conduit en fibres-ciment
	S269: Conduit en fibres-ciment

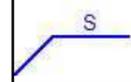
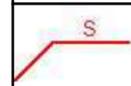


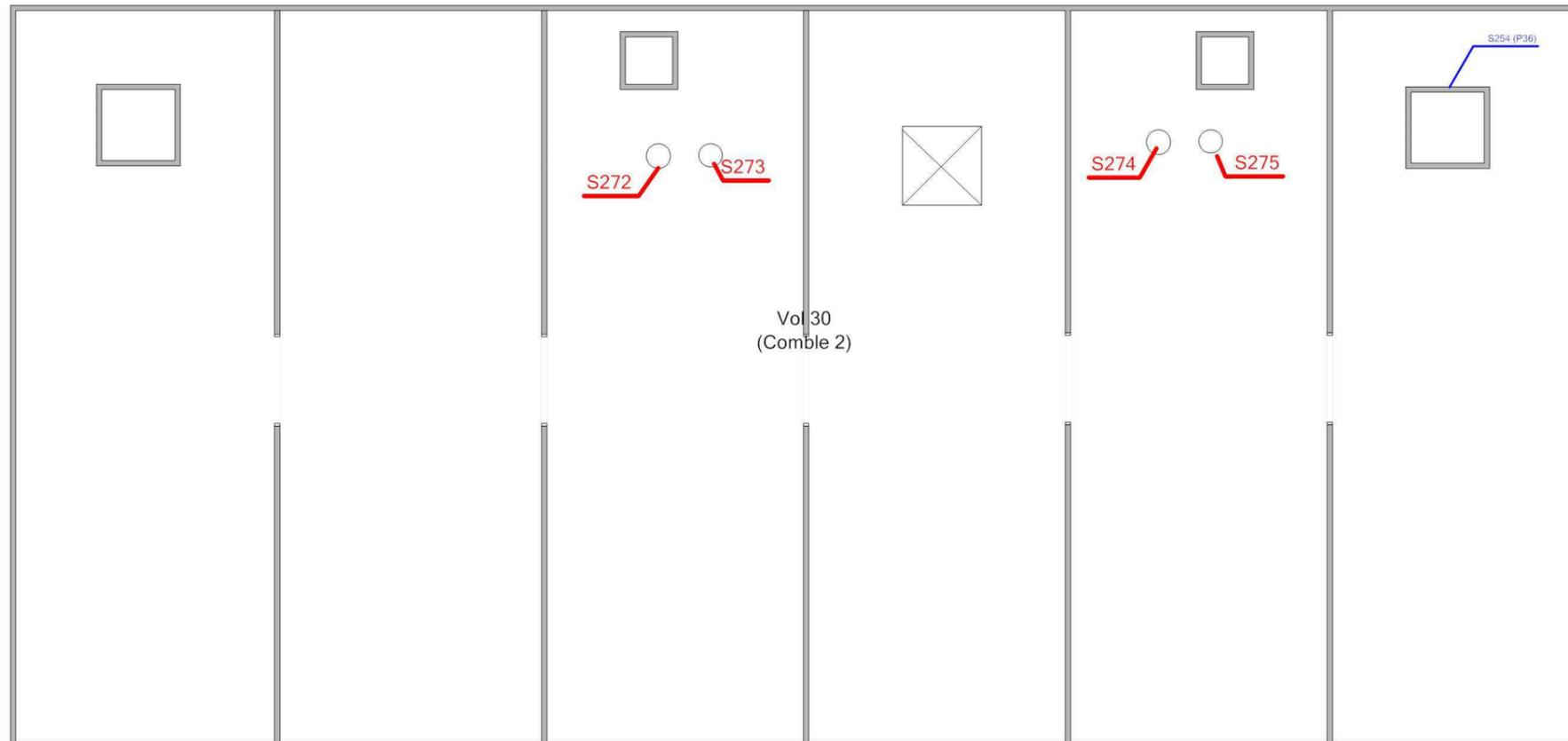
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LES GRANDS PRES 53600 EVRON	Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage	05/04/2017	PALLUEL Matthieu

COMBLES CAGE 22 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ001029

Légende

	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Date intervention
05/04/2017

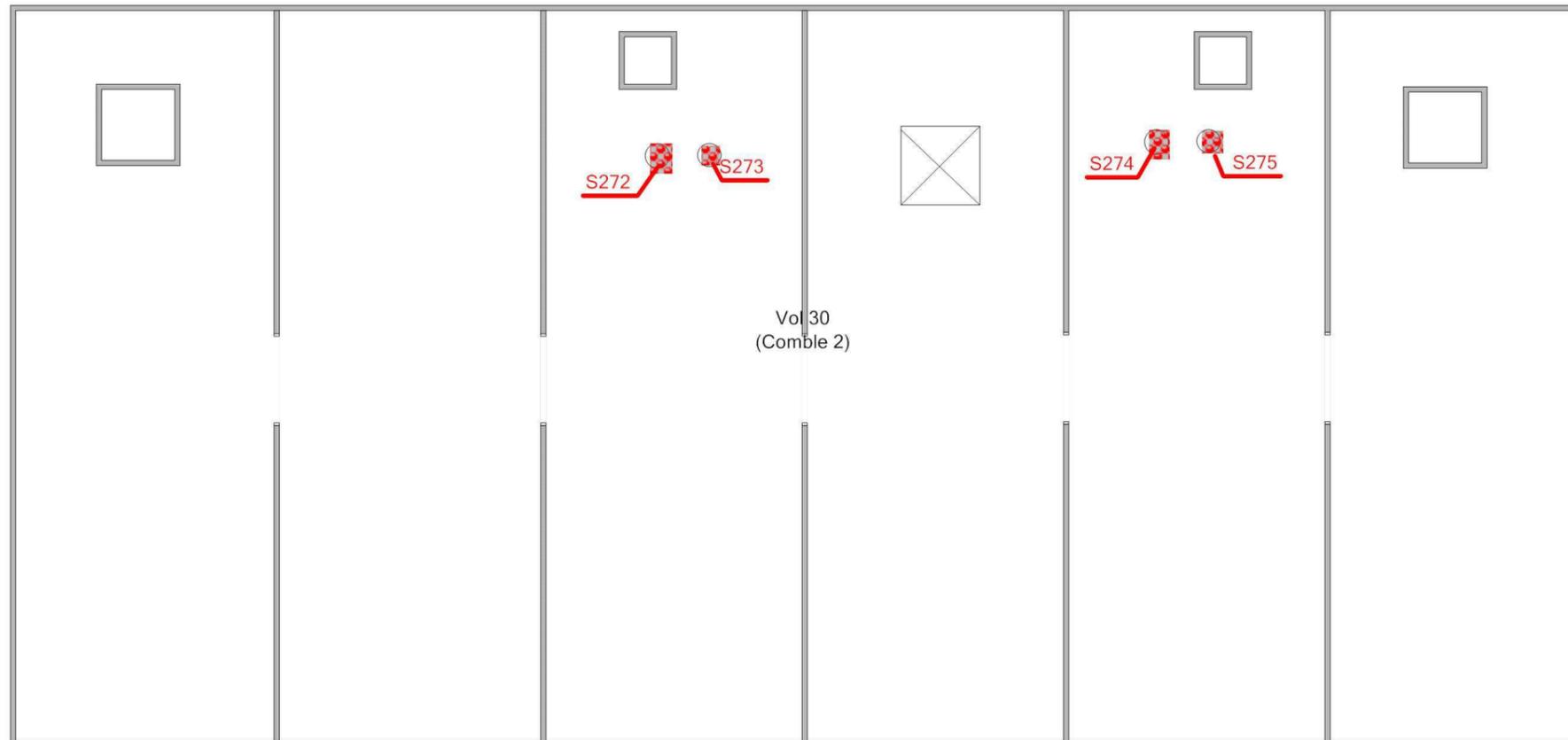
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

COMBLES CAGE 22 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ001029

Légende

	S275: Conduit en fibres-ciment
	S273: Conduit en fibres-ciment
	S272: Conduit en fibres-ciment
	S274: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Date intervention
05/04/2017

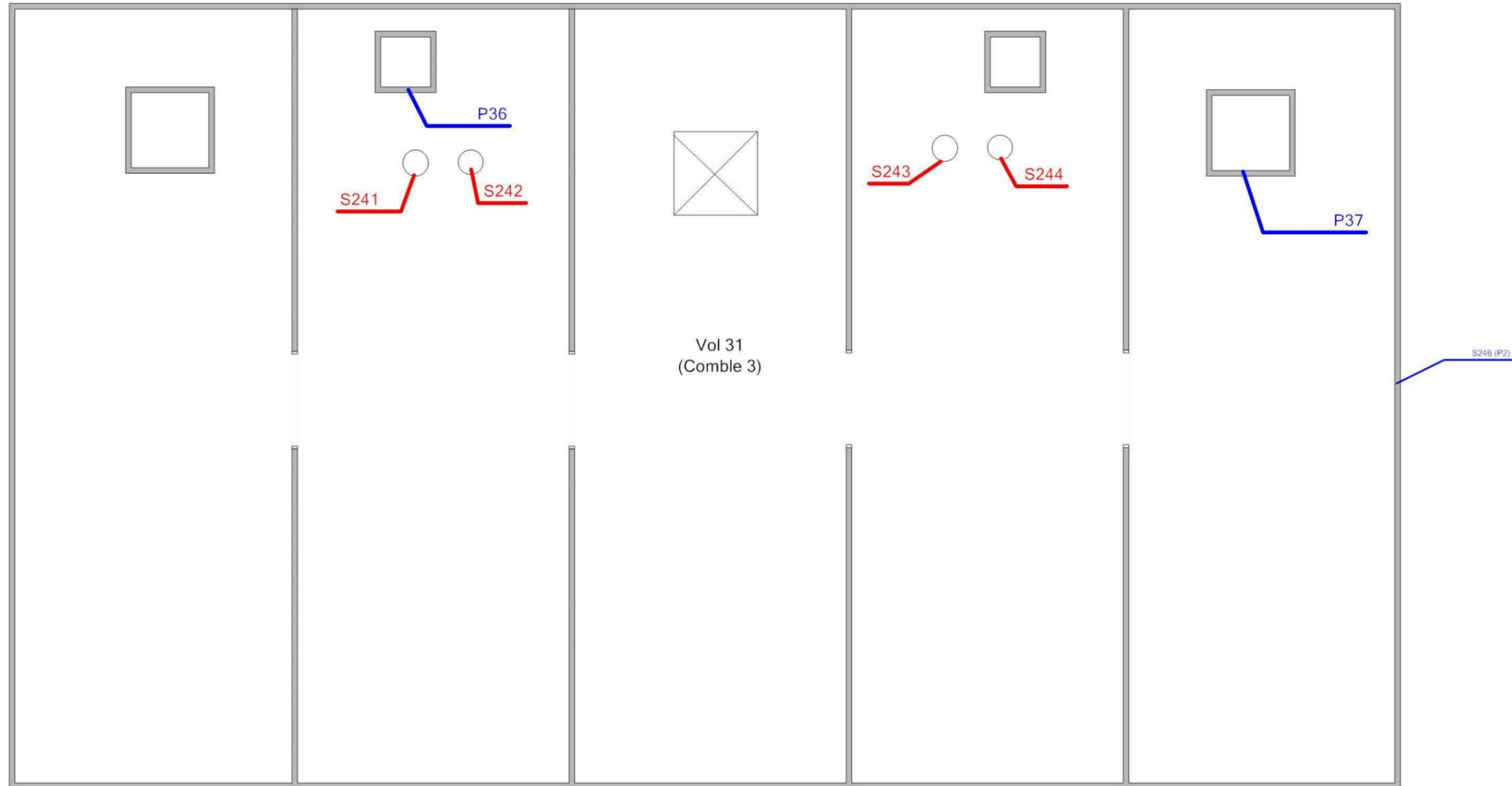
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

COMBLES CAGE 24 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ001029

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Date intervention
05/04/2017

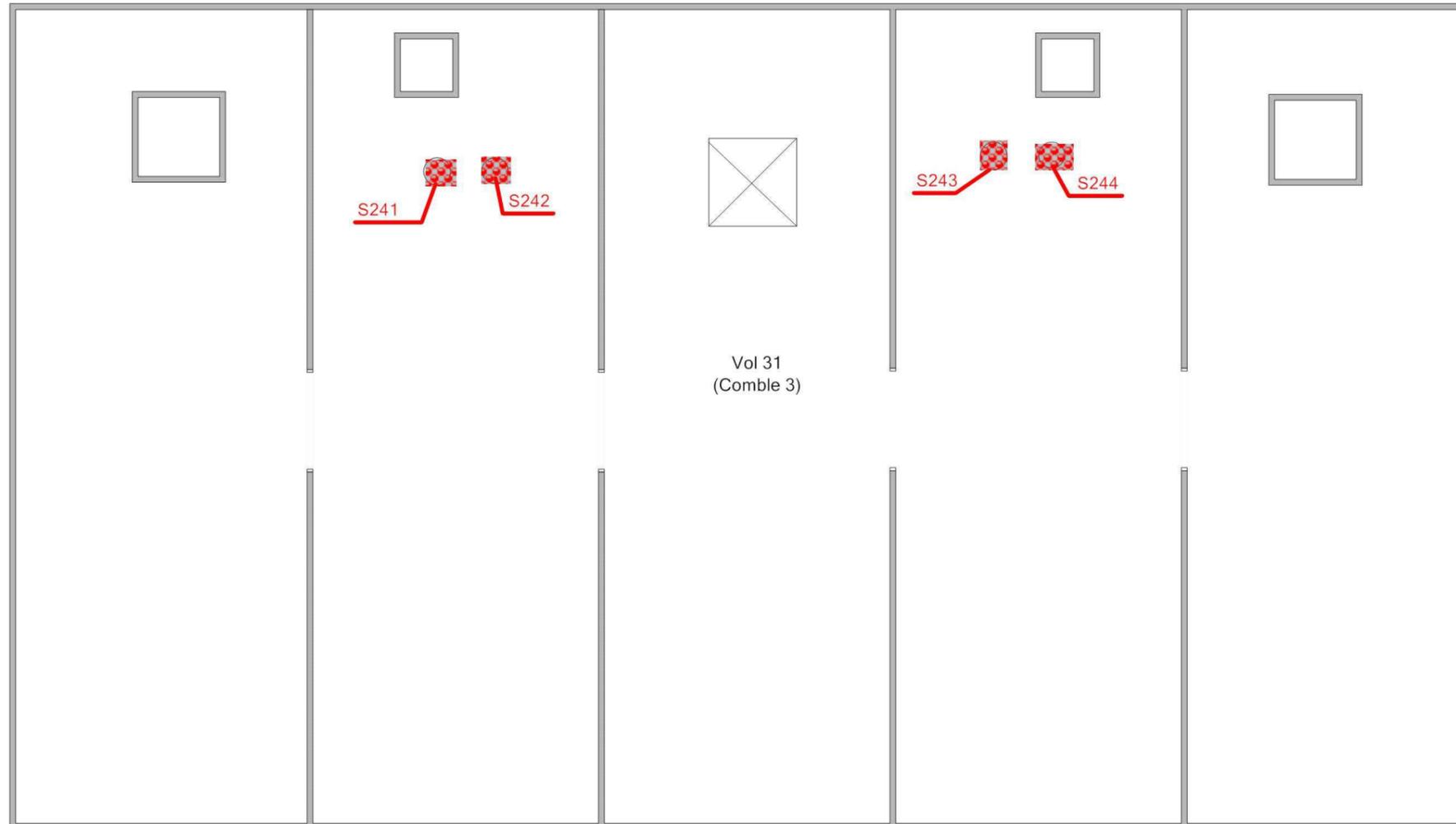
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

COMBLES CAGE 24 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ001029

Légende

	S243: Conduit en fibres-ciment
	S241: Conduit en fibres-ciment
	S242: Conduit en fibres-ciment
	S244: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

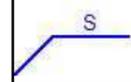
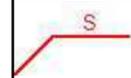
Date intervention
05/04/2017

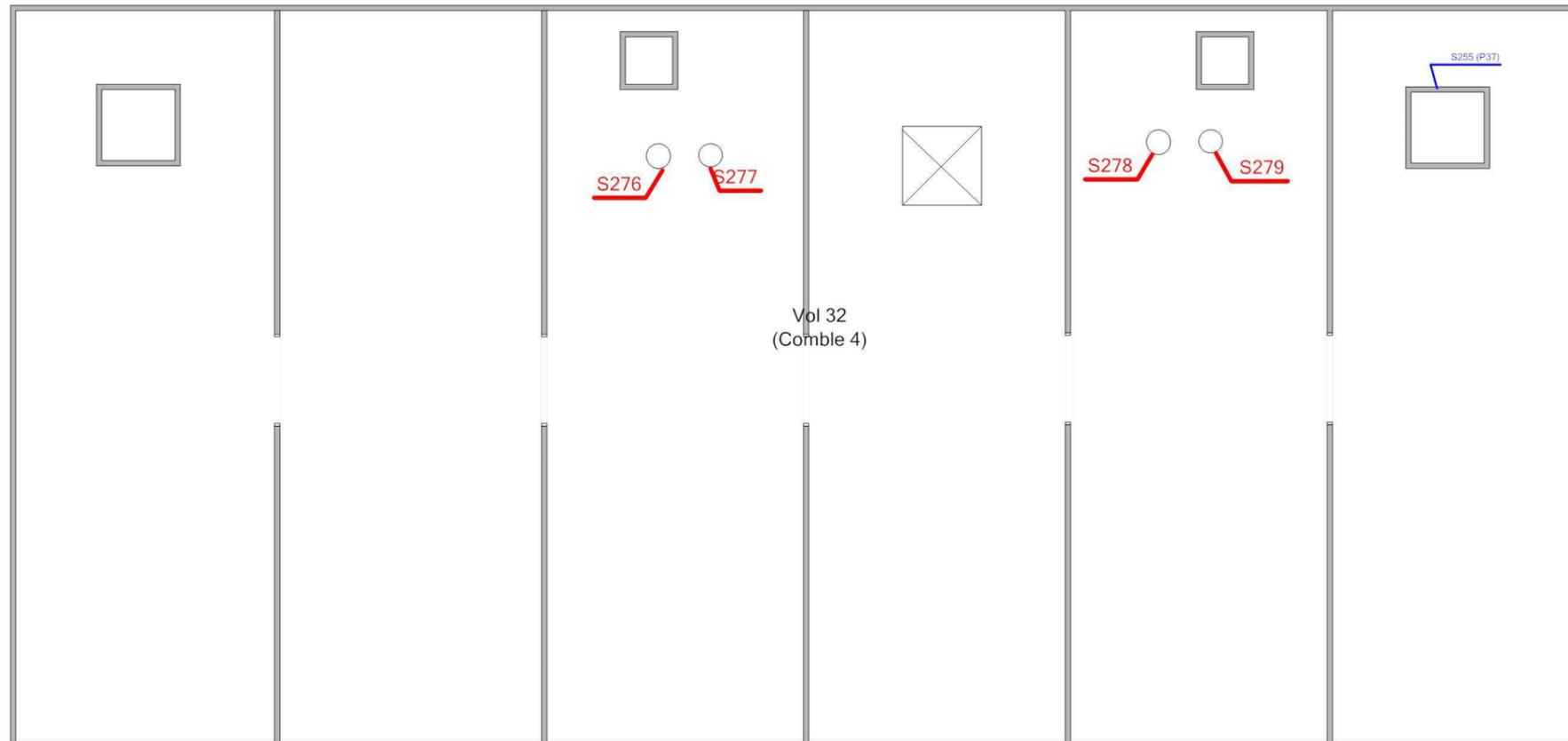
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

COMBLES CAGE 26 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ001029

Légende

	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Date intervention
05/04/2017

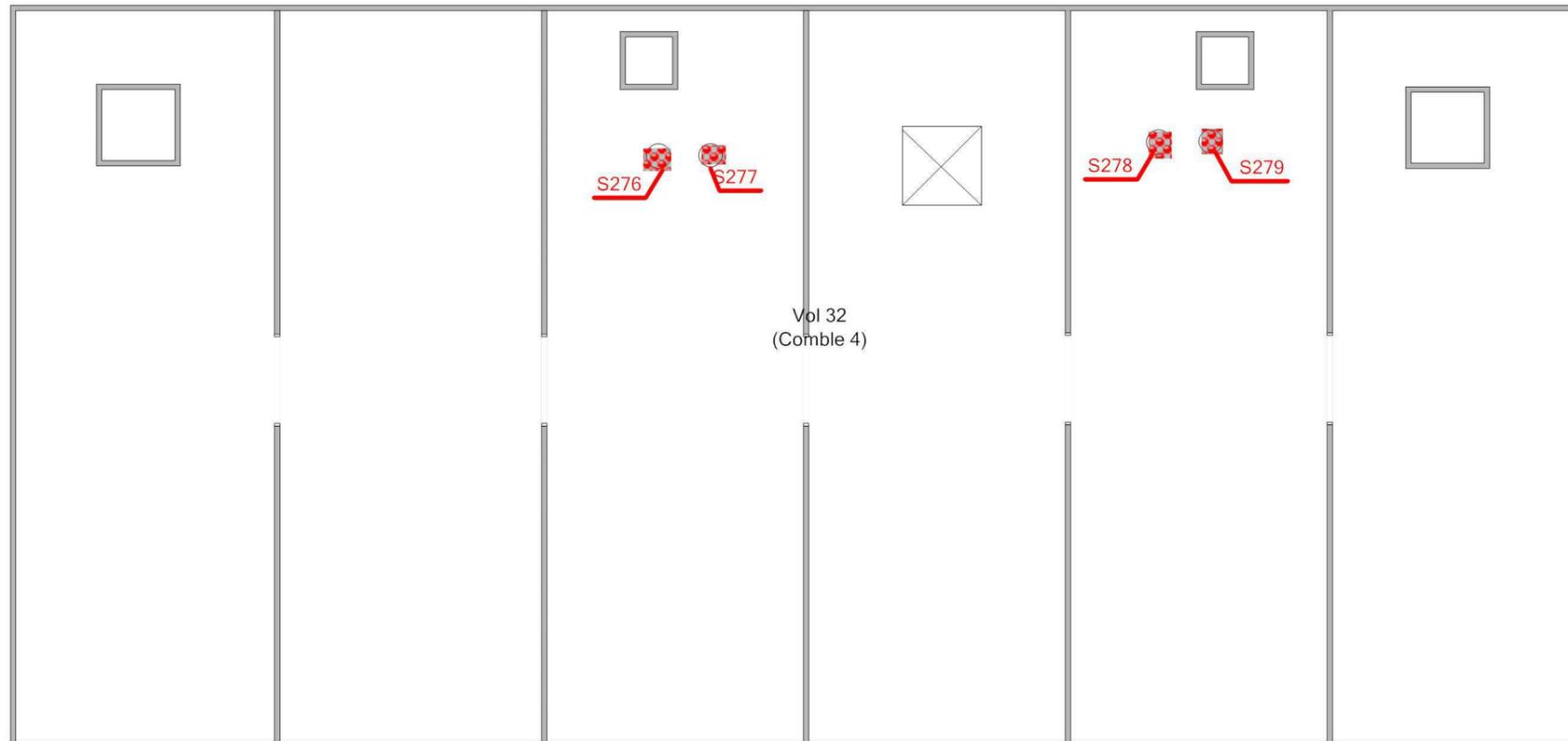
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

COMBLES CAGE 26 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ001029

Légende

	S278: Conduit en fibres-ciment
	S276: Conduit en fibres-ciment
	S277: Conduit en fibres-ciment
	S279: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LES GRANDS PRES
53600 EVRON

Désignation
Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage

Date intervention
05/04/2017

Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

FAÇADE ARRIÈRE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ001029

Légende

S Localisation d'un sondage négatif



Vol 37
(Façade 2)



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LES GRANDS PRES 53600 EVRON	Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage	05/04/2017	PALLUEL Matthieu

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
S268 - 1 (S268)	Combles cage 20 - Vol 29 (Comble 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S269 - 1 (S269)	Combles cage 20 - Vol 29 (Comble 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S270 - 1 (S270)	Combles cage 20 - Vol 29 (Comble 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S271 - 1 (S271)	Combles cage 20 - Vol 29 (Comble 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S272 - 1 (S272)	Combles cage 22 - Vol 30 (Comble 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S273 - 1 (S273)	Combles cage 22 - Vol 30 (Comble 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S274 - 1 (S274)	Combles cage 22 - Vol 30 (Comble 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S275 - 1 (S275)	Combles cage 22 - Vol 30 (Comble 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002LQ001029 n°36 - 1 (P36)	Combles cage 24 - Vol 31 (Comble 3)	Prélevement
002LQ001029 n°36 - 2 (P36)	Combles cage 24 - Vol 31 (Comble 3)	Prélevement
002LQ001029 n°37 - 1 (P37)	Combles cage 24 - Vol 31 (Comble 3)	Prélevement
002LQ001029 n°37 - 2 (P37)	Combles cage 24 - Vol 31 (Comble 3)	Prélevement
S241 - 1 (S241)	Combles cage 24 - Vol 31 (Comble 3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S242 - 1 (S242)	Combles cage 24 - Vol 31 (Comble 3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S243 - 1 (S243)	Combles cage 24 - Vol 31 (Comble 3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S244 - 1 (S244)	Combles cage 24 - Vol 31 (Comble 3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S276 - 1 (S276)	Combles cage 26 - Vol 32 (Comble 4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S277 - 1 (S277)	Combles cage 26 - Vol 32 (Comble 4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S278 - 1 (S278)	Combles cage 26 - Vol 32 (Comble 4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S279 - 1 (S279)	Combles cage 26 - Vol 32 (Comble 4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002LQ001029 n°21 - 2 (P21)	Etages cage 20 - Vol 17 (Hall d'entrée 1)	Prélevement
002LQ001029 n°21 - 1 (P21)	Etages cage 20 - Vol 17 (Hall d'entrée 1)	Prélevement
002LQ001029 n°22 - 2 (P22)	Etages cage 20 - Vol 17 (Hall d'entrée 1)	Prélevement
002LQ001029 n°22 - 1 (P22)	Etages cage 20 - Vol 17 (Hall d'entrée 1)	Prélevement
002LQ001029 n°30 - 2 (P30)	Etages cage 20 - Vol 18 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001029 n°30 - 1 (P30)	Etages cage 20 - Vol 18 (PC RDC)	Prélevement



Référence	Localisation	Action
002LQ001029 n°23 - 1 (P23)	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001029 n°23 - 2 (P23)	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001029 n°26 - 1 (P26)	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001029 n°26 - 2 (P26)	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001029 n°29 - 1 (P29)	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001029 n°29 - 2 (P29)	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001029 n°31 - 2 (P31)	Etages cage 24 - Vol 23 (Hall d'entrée 3)	Prélevement
002LQ001029 n°31 - 1 (P31)	Etages cage 24 - Vol 23 (Hall d'entrée 3)	Prélevement
002LQ001029 n°33 - 2 (P33)	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001029 n°33 - 1 (P33)	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001029 n°34 - 1 (P34)	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001029 n°34 - 2 (P34)	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002LQ001029 n°46 - 1 (P46)	Pignon gauche - Vol 36 (Pignon)	Prélevement
002LQ001029 n°46 - 2 (P46)	Pignon gauche - Vol 36 (Pignon)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002LQ001029 n°2 - 1 (P2)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°2 - 2 (P2)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°3 - 1 (P3)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°3 - 2 (P3)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°4 - 2 (P4)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°4 - 1 (P4)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°5 - 1 (P5)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°7 - 2 (P7)	Sous sol - Vol 13 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°7 - 1 (P7)	Sous sol - Vol 13 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°9 - 1 (P9)	Sous sol - Vol 16 (Local commun 8)	Prélevement
002LQ001029 n°9 - 2 (P9)	Sous sol - Vol 16 (Local commun 8)	Prélevement
002LQ001029 n°11 - 1 (P11)	Sous sol - Vol 13 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°11 - 2 (P11)	Sous sol - Vol 13 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°15 - 2 (P15)	Sous sol - Vol 10 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°15 - 1 (P15)	Sous sol - Vol 10 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°17 - 2 (P17)	Sous sol - Vol 10 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001029 n°17 - 1 (P17)	Sous sol - Vol 10 (PC R-1)	Prélevement
S67 - 1 (S67)	Sous sol - Vol 13 (PC R-1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage



Référence	Localisation	Action
S73 - 1 (S73)	Sous sol - Vol 10 (PC R-1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S74 - 1 (S74)	Sous sol - Vol 10 (PC R-1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S75 - 1 (S75)	Sous sol - Vol 11 (Local commun 6)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S76 - 1 (S76)	Sous sol - Vol 11 (Local commun 6)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S97 - 1 (S97)	Sous sol - Vol 6 (PC R-1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage



002LQ001029 n°2 - 1 (P2)



002LQ001029 n°2 - 2 (P2)



002LQ001029 n°3 - 1 (P3)



002LQ001029 n°3 - 2 (P3)



002LQ001029 n°4 - 2 (P4)



002LQ001029 n°4 - 1 (P4)



002LQ001029 n°5 - 1 (P5)



002LQ001029 n°7 - 2 (P7)



002LQ001029 n°7 - 1 (P7)



002LQ001029 n°9 - 1 (P9)



002LQ001029 n°9 - 2 (P9)



002LQ001029 n°11 - 1 (P11)



002LQ001029 n°11 - 2 (P11)



002LQ001029 n°15 - 2 (P15)



002LQ001029 n°15 - 1 (P15)



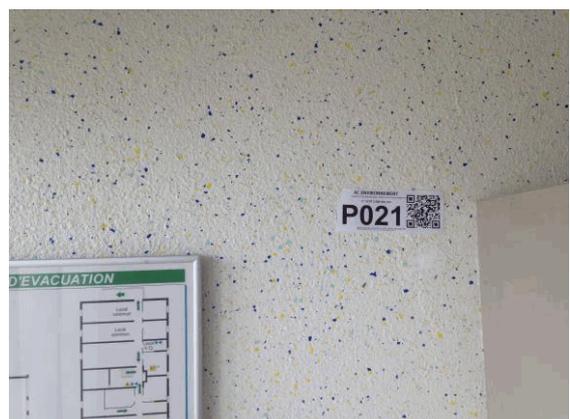
002LQ001029 n°17 - 2 (P17)



002LQ001029 n°17 - 1 (P17)



002LQ001029 n°21 - 2 (P21)



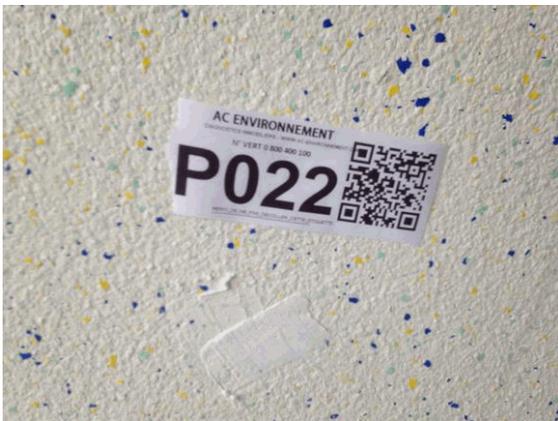
002LQ001029 n°21 - 1 (P21)



002LQ001029 n°22 - 2 (P22)



002LQ001029 n°22 - 1 (P22)



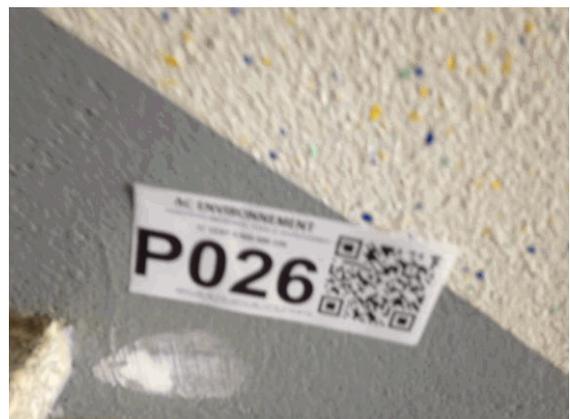
002LQ001029 n°23 - 1 (P23)



002LQ001029 n°23 - 2 (P23)



002LQ001029 n°26 - 1 (P26)



002LQ001029 n°26 - 2 (P26)



002LQ001029 n°29 - 1 (P29)



002LQ001029 n°29 - 2 (P29)



002LQ001029 n°30 - 2 (P30)



002LQ001029 n°30 - 1 (P30)



002LQ001029 n°31 - 2 (P31)



002LQ001029 n°31 - 1 (P31)



002LQ001029 n°33 - 2 (P33)



002LQ001029 n°33 - 1 (P33)



002LQ001029 n°34 - 1 (P34)



002LQ001029 n°34 - 2 (P34)



002LQ001029 n°36 - 1 (P36)



002LQ001029 n°36 - 2 (P36)



002LQ001029 n°37 - 1 (P37)



002LQ001029 n°37 - 2 (P37)



002LQ001029 n°46 - 1 (P46)



002LQ001029 n°46 - 2 (P46)



S67 - 1 (S67)



S73 - 1 (S73)



S74 - 1 (S74)



S75 - 1 (S75)



S76 - 1 (S76)



S97 - 1 (S97)



S241 - 1 (S241)



S242 - 1 (S242)



S243 - 1 (S243)



S244 - 1 (S244)



S268 - 1 (S268)



S269 - 1 (S269)



S270 - 1 (S270)



S271 - 1 (S271)



S272 - 1 (S272)



S273 - 1 (S273)



S274 - 1 (S274)



S275 - 1 (S275)



S276 - 1 (S276)



S277 - 1 (S277)



S278 - 1 (S278)



S279 - 1 (S279)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S67	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 13 (PC R-1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

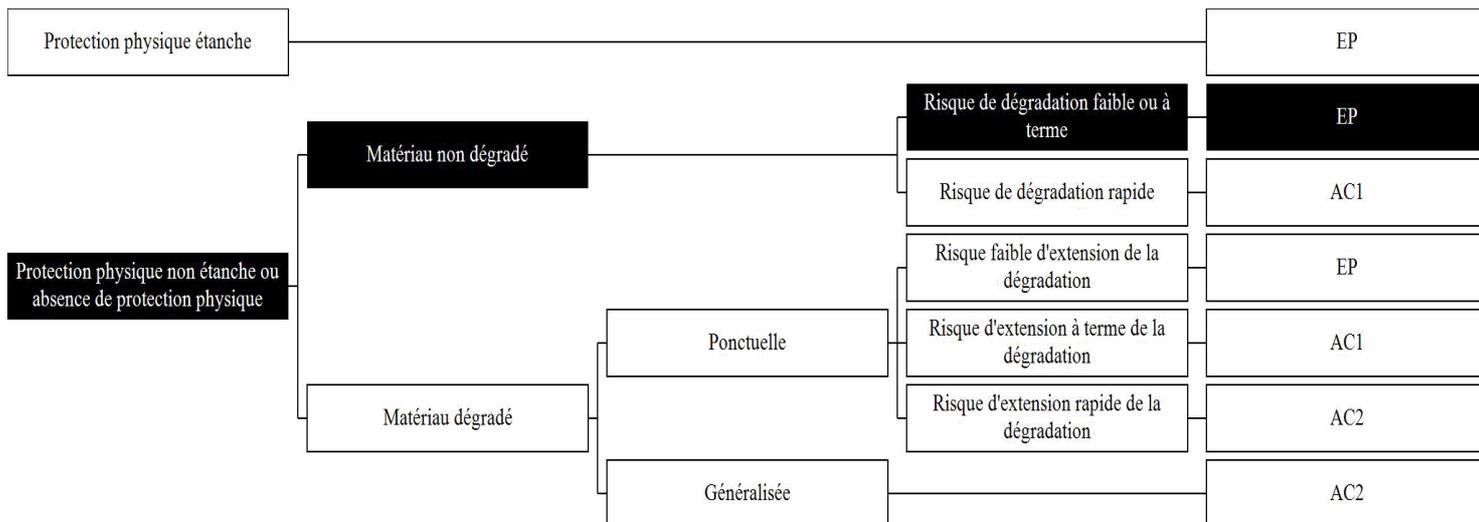
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S73	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 10 (PC R-1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
---------------------	---------------------	---------------------------	---	----------



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S74	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 10 (PC R-1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S75	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 11 (Local commun 6)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque faible d'extension de la dégradation	EP
				Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée		Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
					AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S76	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 11 (Local commun 6)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque faible d'extension de la dégradation	EP
				Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée		Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
					AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S97	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 6 (PC R-1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S102	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (PC R-1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S103	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (PC R-1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S241	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 31 (Comble 3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S242	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 31 (Comble 3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

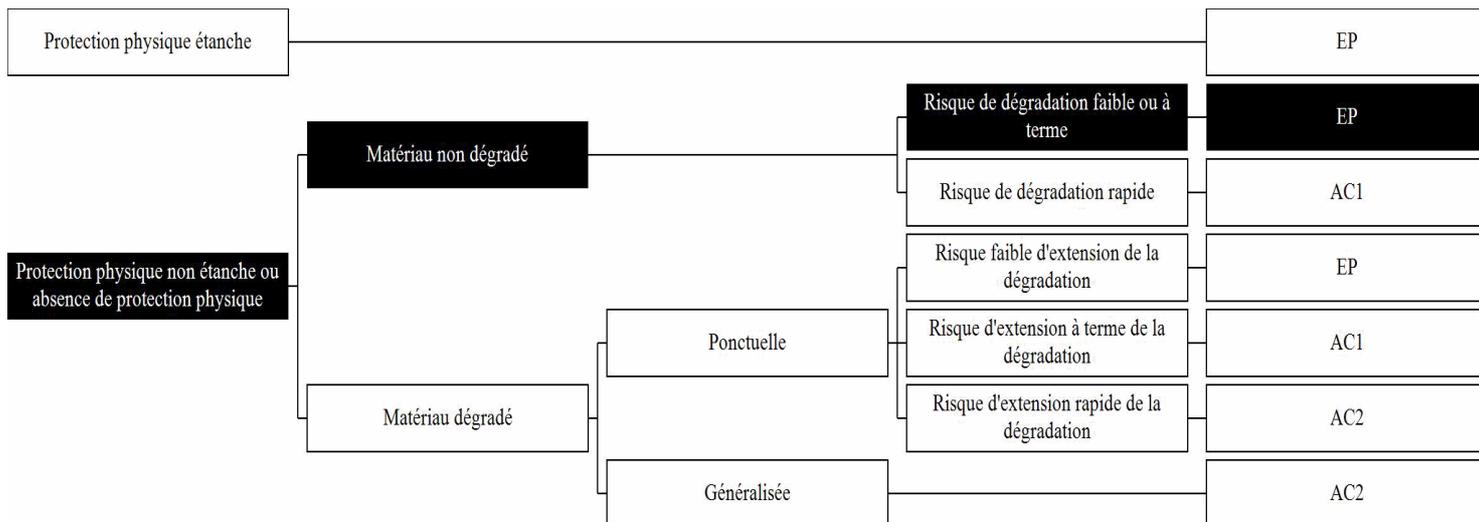
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S243	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 31 (Comble 3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
---------------------	---------------------	---------------------------	---	----------



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S244	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 31 (Comble 3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S268	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 29 (Comble 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S269	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 29 (Comble 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S270	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 29 (Comble 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S271	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 29 (Comble 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

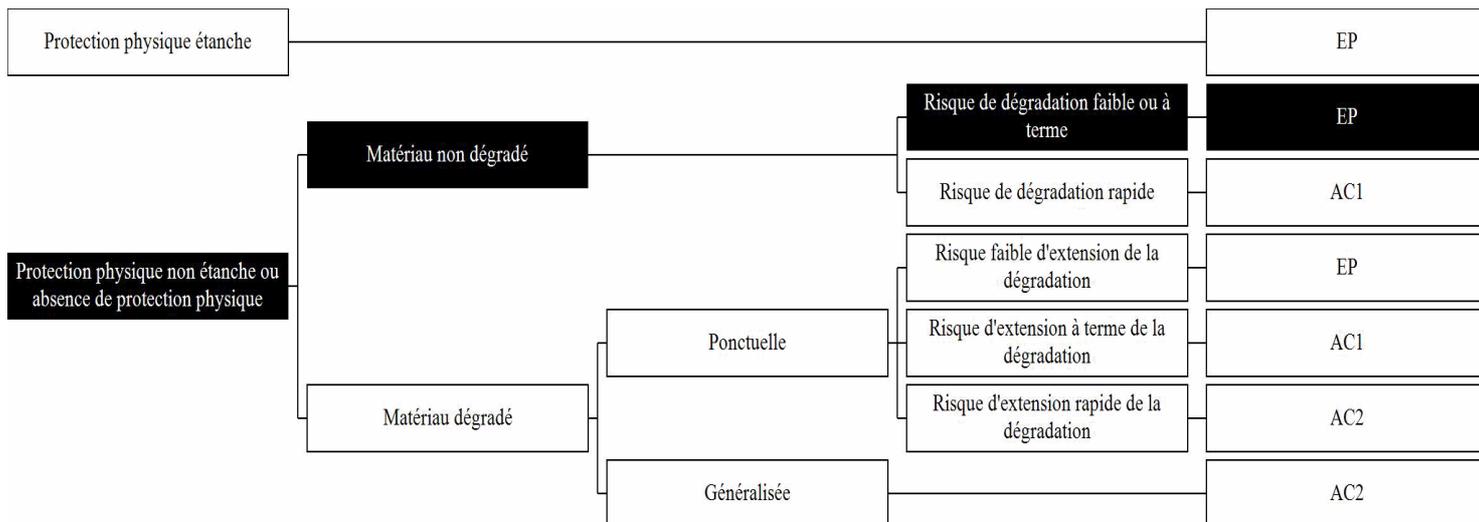
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S272	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 30 (Comble 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
---------------------	---------------------	---------------------------	---	----------



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S273	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 30 (Comble 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S274	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 30 (Comble 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S275	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 30 (Comble 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S276	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 32 (Comble 4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S277	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 32 (Comble 4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S278	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 32 (Comble 4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001029	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S279	Destination du local :	
Date évaluation :	05/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 32 (Comble 4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiu	Localisation	Observation
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Scellement parpaings -	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	
P3	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Porteur brut -	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	
P4	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Aspect gratté -	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	
P5	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + bois en lamelles non séparable - Sous face escalier -	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	
P7	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux jaune avec poussières + toile fibreuse marron + toile fibreuse blanche - Dans coque PVC -	Sous sol - Vol 13 (PC R-1)	
P9	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux multicolore avec poussières - Laine marron -	Sous sol - Vol 16 (Local commun 8)	
P11	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable - Carreaux de plâtre gaines techniques -	Sous sol - Vol 13 (PC R-1)	
P15	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux blanc - Laine blanche -	Sous sol - Vol 10 (PC R-1)	
P17	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau noir en mousse + toile blanche plâtrée + peinture - Enduit, blanc -	Sous sol - Vol 10 (PC R-1)	
P21	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac - Partie haute porteur -	Etages cage 20 - Vol 17 (Hall d'entrée 1)	
P22	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Partie basse du porteur -	Etages cage 20 - Vol 17 (Hall d'entrée 1)	
P23	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable - Cloisons briques -	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	
P26	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peintures multiples non séparable - Gris en plinthe -	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	
P29	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable - Contremarche -	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	
P30	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable - Sous face escalier -	Etages cage 20 - Vol 18 (PC RDC)	

P31	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable - Plafond droit -	Etages cage 24 - Vol 23 (Hall d'entrée 3)	
P33	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Scellement parpaings -	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	
P34	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau rouge en vrac non séparable + peinture non séparable - Scellement briques -	Etages cage 24 - Vol 24 (PC RDC)	
P36	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Cheminée -	Combles cage 24 - Vol 31 (Comble 3)	
P37	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit beige en vrac hétérogène - Scellement briques cheminée -	Combles cage 24 - Vol 31 (Comble 3)	
P46	Façades	Bardages	Matériau compact blanc avec fibres + peinture - Beiges -	Pignon gauche - Vol 36 (Pignon)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA
 Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Téléphone : 0299354149
 Email : Helene.Grude@itga.fr
 Numéro d'accréditation : 1-5970





RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35852 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35852
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 2 (PC R-1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35853 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35853
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029003 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 2 (PC R-1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35854 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35854
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029004 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 2 (PC R-1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35855 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35855
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029005 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 2 (PC R-1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Bois en lamelles

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + bois en lamelles non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35857 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35857
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029007 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 13 (PC R-1)
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec poussières / Toile fibreuse marron / Toile fibreuse blanche

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau fibreux jaune avec poussières + toile fibreuse marron + toile fibreuse blanche	MOLP le 20/04/2017	Amiante non détecté Analyse confirmée au META	---	2

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35859 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35859
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029009 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 16 (Local commun 8)
Description ITGA	Matériau fibreux multicolore avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau fibreux multicolore avec poussières	MOLP le 20/04/2017	Amiante non détecté Analyse confirmée au META	---	2

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35861 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35861
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029011 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 13 (PC R-1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35865 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35865
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029015 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 10 (PC R-1)
Description ITGA	Matériau fibreux blanc

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau fibreux blanc	MOLP le 20/04/2017	Amiante non détecté <small>Analyse confirmée au META</small>	---	2

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35867 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35867
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029017 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 10 (PC R-1)
Description ITGA	Matériau noir en mousse / Toile blanche plâtrée / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau noir en mousse + toile blanche plâtrée + peinture	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35871 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35871
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029021 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 17 (Hall d'entrée 1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35872 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35872
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029022 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 17 (Hall d'entrée 1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35873 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35873
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029023 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 24 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35876 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35876
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029026 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 24 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peintures multiples non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35879 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35879
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029029 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 24 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35880 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35880
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029030 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 18 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35881 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35881
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029031 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 23 (Hall d'entrée 3)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35883 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35883
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029033 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 24 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35884 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35884
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029034 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 24 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau rouge en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau rouge en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35886 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35886
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029036 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 31 (Comble 3)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35887 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35887
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029037 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 31 (Comble 3)
Description ITGA	Enduit beige en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit beige en vrac hétérogène	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35896 EN DATE DU 22/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36606
Echantillon ITGA : IT071704-35896
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001029
Dossier client	_0005500008_ LES GRANDS PRES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 4 cages et de 1 étage
Echantillon	002LQ001029046 / Façades / Bardages / Plaques fibres / Vol 36 (Pignon)
Description ITGA	Matériau compact blanc avec fibres / Polystyrène expansé (billes) / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau compact blanc avec fibres + peinture	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1
Polystyrène expansé (billes)		Non analysé		

Validé par : Benjamin Regent - Analyste